

Janvier 2015

BANNALEC

journal d'informations municipales

Salle Jean Moulin

La rénovation est en cours

Je ne peux débiter cet édit sans avoir une pensée pour Alain Lebrun, conseiller municipal, décédé brutalement en cette fin d'année 2014. Un article lui est consacré dans ce bulletin.

Autre catastrophe de ce dernier trimestre, l'annonce faite par le groupe Knauf de la fermeture programmée du site Isbox de Bannalec. Si cette annonce se réalise, 50 personnes peuvent se retrouver sans travail. Ceci viendrait porter un coup supplémentaire à un tissu économique déjà fragilisé par de nombreux plans sociaux et dans lequel il est encore plus difficile de retrouver un emploi.

Bannalec aura donc connu une fin 2014 très douloureuse.

Mais souvenons-nous aussi que ce fut l'année de la labellisation au niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg, l'année des 70 ans de notre Libération, l'année de la dénomination de l'école élémentaire publique en présence de Mona Ozouf, l'année aussi où l'entreprise Tallec a pu retrouver un bon niveau d'activité après le terrible incendie qui l'avait frappé.

La remise toute récente du trophée de l'engagement finistérien pour l'énergie et le climat à Bannalec en raison des actions entreprises et des projets que nous développons nous incite à nous tourner vers l'avenir. En ce qui concerne la commune, les travaux démarrés en 2014 vont se poursuivre : aménagement du quartier de la gare, construction de la maison de l'enfance... nous aurons l'occasion d'en reparler dans nos prochains bulletins.

A l'aube de la nouvelle année, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année et la réussite de vos projets.

Bloavezh mat

Le maire, Yves André

PENNAD-STUR ■■■■■■

N'on ket evit kregiñ gant ar pennad-mañ anez soñjal en Alain Lebrun, kuzulier-kêr, marvet trumm e fin ar bloavezh 2014. Ur pennad diwar e benn a gavfoc'h er c'hannadig-mañ.

Degouezhet zo ur gwall daol all e-kerzh an trimiziad diwezhañ p'he doa embannet ar stroll Knauf e oa bet divizet serriñ ar stal Isbox e Banaleg. Ma vez graet kemend-all e c'hallo 50 a dud en em gavout hep labour. Setu ma vefe roet un taol fall ouzhpenn da ekonomiezh ur vro hag a zo erru bresk dija abalamour ma zo bet lamet kalz a bostoù labour enni, ur vro lec'h m'eo diaesoc'h c'hoazh adkavout ul labour.

Start eo bet fin ar bloaz 2014 evit Banaleg neuze.

Met arabat ankouaat ivez eo ar bloaz m'eo bet labelaet ar gumun e live 2 ar garta Ya d'ar brezhoneg, ar bloaz m'eo bet lidet 70vet deiz-ha-bloaz hon dieubidigezh, ar bloaz m'eo bet Mona Ozouf amañ an deiz m'eo bet roet hec'h anv d'ar skol-gentañ bublik, hag ivez ar bloaz m'he deus gallet ar stal Tallec adaptout he lañs war-lerc'h an tan-gwall spontus a oa bet enni.

N'eus ket pell zo eo bet roet trofe an engouestl e Penn-ar-Bed evit an energiezh hag an hin da Vanaleg abalamour d'an oberoù bet lañset ha kaset da benn ganeomp, ha kement-se a ra deomp en em droiñ war-zu an amzerda-zont. Evit ar gumun hec'h-unan, dalc'het e vo gant al labourioù a oa bet boulc'het e 2014 : kempennet karter ar gar, sevel ti ar bugaleaj... digarez hon do da gaozeal eus se er c'hannadigoù da zont.

P'emañ ar bloaz nevez o kregiñ e hetan, asambles gant ar c'huzul-kêr, bloavezh mat deoc'h ha d'ho tud kar-nes, emichañs e teufoc'h a-benn eus kement a fell deoc'h ober.

Bloavezh mat

Ar maer, Youn André

HOMMAGE À ■■■



Alain Lebrun

Début décembre, une figure locale a disparu, laissant tout le monde sous le choc.

Alain Lebrun, conseiller municipal depuis les dernières élections, était un homme investi dans de nombreuses associations et sur de nombreux sujets de société.

Convaincu politiquement par la transition énergétique, on lui doit d'ailleurs l'article sur le réseau de chaleur que vous trouverez dans ce numéro.

Le mot gentillesse est sans doute celui qui revient le plus lorsque l'on parle de lui. On peut y ajouter simplicité, générosité, efficacité et pragmatisme.

La commune de Bannalec perd un grand Monsieur.

Merci Alain.

Imprimé sur papier recyclé

Journal d'informations municipales de Bannalec
 Directeur de publication : Yves André
 Comité de rédaction : Sylvain Dubreuil, Marie-France Le Coz, Guy Le Sergent, Nicole Rouat, Josiane André, Christophe Le Roux, Pascale Le Bourhis, Jérôme Lemaire, Marcel Jambou, Michel Le Goff
 Crédit photos : mairie de Bannalec, associations, Patrick Tanguy
 Conception et réalisation : Patrick Tanguy, Quimperlé 06 71 26 73 19
 Impression : Imprimerie Nouvelle, Quimperlé

Nouveaux arrivants Réception de bienvenue en mairie



Le vendredi 7 novembre, en soirée, la nouvelle équipe municipale, associée aux membres d'AVF, avait choisi de convier les nouveaux arrivants de notre commune à une petite réception en mairie. Bannalec semble toujours demeurer un endroit où il fait bon vivre, comme l'atteste le nombre toujours croissant de familles choisissant de venir s'y installer. En effet, 90 nouvelles personnes sont, cette année, devenues des nôtres.

À l'issue de quelques lignes brossant le portrait de notre commune, de ses charmes et de toute la douceur d'y vivre, les invités ont eu tout le loisir d'échanger, de converser autour d'un buffet aux airs bretons offert par la mairie. Cette jolie soirée augure, nous l'imaginons et l'espérons pour toutes ces personnes qui ont choisi de poser leurs bagages dans notre commune, de belles années et les plus merveilleux moments.

Plan Local d'Urbanisme Enquête publique en début d'année

Le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui sera le futur document d'urbanisme applicable sur l'ensemble du territoire communal, a été arrêté par délibération du conseil municipal de Bannalec le 20 décembre 2013.

Il a été ensuite transmis pour 3 mois de consultation aux différents services de l'Etat et Personnes Publiques Associées (Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Conseil Régional, Conseil Général, SCOT du Pays de Quimperlé...) qui ont émis un avis.

De même, l'avis de la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) a été sollicité sur les hameaux et écarts d'urbanisation situés en zone rurale.

Toutes ces personnes ont émis des avis favorables au projet d'élaboration de PLU, assortis parfois de quelques préconisations. Après l'arrêt du PLU, de nouvelles lois d'applications immédiates, modifiant le code de l'urbanisme, ont été publiées : loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué) du 24 mars 2014 et loi LAAF (Loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt) du 13 octobre 2014.

Les principaux changements qui devraient être apportés après l'enquête publique et en vue de l'approbation du PLU, concernent les petits hameaux et écarts en zone rurale (zones agricoles et naturelles du PLU). En effet, les effets combinés de la loi ALUR, l'avis de la CDCEA et la loi LAAF, vont amener à reclasser ces zones (bâti non agricoles situés à moins de 100 m

Dynamiser le commerce local : la Cocopaq lance son étude



Dans le sillage de l'étude réalisée par la ville de Quimperlé sur son commerce, la Cocopaq lance un diagnostic sur tout le Pays de Quimperlé. L'étude évaluera la vitalité commerciale des centres-villes/centres-bourgs et débouchera sur des préconisations.

La mission est confiée au Centre d'études et de formation des assistants techniques du commerce (CEFAC). En plus des associations de commerçants, une centaine de professionnels seront interrogés (commerçants/artisans/restaurateurs-hôteliers) ainsi que des consommateurs. L'enquête se déroulera au premier semestre 2015 et devrait durer deux mois.

d'une exploitation agricole pérenne et celles situées à plus de 100 m et ne comportant pas au moins 4 bâtiments) seront reclassés en zone A et en zone N. Les extensions (accolées) de ces habitations non agricoles, situées en zone A ou N, seront autorisées sous réserve de ne pas compromettre l'activité agricole ou la qualité paysagère du site.

Nous vous invitons donc à venir vous exprimer sur le projet de PLU arrêté lors de l'enquête publique en début d'année 2015. En parallèle du travail de la commune, vous pourrez ainsi nous aider à identifier les bâtiments d'intérêt patrimonial qui pourraient faire l'objet d'un changement de destination ou les bâtiments d'activités non agricoles pouvant nécessiter une extension (par ex. : crèches, longères, granges...).

Salle Jean Moulin Rénovation en cours



Tout en ménageant le fonctionnement de la salle municipale, les services techniques ont entrepris sa rénovation. Un lifting nécessaire après toutes ces années de service. Le bardage extérieur a été repeint en noir, les espaces verts ont été revus. À l'intérieur, dès le passage de la porte d'entrée, l'espace et la clarté ont été privilégiés.

Ensuite, la peinture effet paillette et le jaune ont fait place à des nuances de beige et de gris rehaussés par des murs rouges. Le remplacement des néons dans l'entrée et dans la partie bar par des LED permet d'être plus économe et de pouvoir gérer désormais le niveau de lumière.



Les travaux continueront au début de l'année au niveau de l'extérieur, des sanitaires et de l'espace bar.



Alimentation de l'espace A. Duval en électricité et en éclairage public depuis le comptage général du stade : travaux réalisés en interne par les services techniques.



Plate-forme multimodale : réalisation des enrobés.



Création d'un cheminement piéton P.M.R (personnes à mobilité réduite) entre la gare et Beg Ladry. Un cheminement piétons a été par ailleurs aménagé devant le lotissement de Kermérou Pont Kéréon.



Effacement des réseaux rue des Frères Le Gac.



Aménagement d'un quai bus P.M.R et d'un abri rue Eugène Lorec.

Frelon asiatique Un fléau à combattre sans délai

Le frelon asiatique a été observé pour la première fois sur le territoire de la Ccoppaq en 2014, soit une dizaine d'années après son arrivée en France, en Gironde.

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) qui recueille toutes informations sur l'évolution des populations, fait état pour cette année, d'un signalement d'une quarantaine de nids sur le Pays de Quimperlé et de 150 sur le Finistère.

6 nids ont été repérés à Bannalec en zone urbanisée et périphérique.

QUEL EST CET HYMÉNOPTÈRE ?

De couleur plus sombre et plus petit que le frelon européen, il s'est parfaitement adapté à notre environnement. Il se répand progressivement sur le territoire français. Comme il est impossible de l'éradiquer, il faut désormais s'attendre à devoir s'organiser pour « vivre avec »...

Le nid élevé dans les arbres est l'indice de sa présence le plus spectaculaire. Ce nid apparaît sous une forme sphérique plus ou moins régulière.

Son cycle de vie se présente schématiquement comme suit :

- pendant la belle saison, le nid grossit pour atteindre près d'un mètre de diamètre et sa population progresse jusqu'à 5 000 sujets : des mâles, des ouvrières et plusieurs dizaines de fondatrices (reines).

- avec l'arrivée du froid, les fondatrices, qui sont les seules survivantes de la colonie, quittent le nid pour se réfugier dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc... Celles qui résisteront à l'hiver constitueront chacune, aux premières chaleurs de l'année, un nid primaire (de la taille d'une orange et de faible hauteur) qui sera abandonné après la sortie des premiers sujets à l'origine d'une nouvelle colonie qui bâtira un nid en hauteur dans un arbre.

Ainsi en l'absence de toute intervention humaine, l'insecte qui n'a pas semble-t-il de prédateur, pourrait intensifier très rapidement ses méfaits sur notre territoire.

QUELS PROBLÈMES POSE-T-IL ?

S'il se sent menacé, le frelon asiatique peut se montrer agressif pour l'homme. À la différence du frelon européen, qui est plutôt solitaire, il attaque en groupe et risque donc d'entraîner des piqûres multiples. Par ailleurs, du fait d'un régime alimentaire très protéinique, il se nourrit principalement d'insectes.

Il exerce en particulier une forte prédation sur les abeilles. C'est un fléau supplémentaire pour les populations apicoles, dont le rôle indispensable dans l'écosystème n'est pas à démontrer.

QUELS MOYENS DE LUTTE PEUT-ON APPLIQUER ?

Ils sont de deux ordres découlant directement du cycle de vie de l'insecte :

- La destruction systématique des nids occupés :

ATTENTION ! L'opération requiert l'intervention d'une personne habilitée qui dispose des équipements et produits adéquats.

- Le piégeage en fin d'automne et d'hiver aux périodes de mobilité des fondatrices :

La classique bouteille d'eau en plastique au goulot renversé et contenant un mélange de bière brune, de vin blanc (pour repousser les abeilles) et de sirop de cassis, fera l'affaire.

Il convient cependant de veiller à ce qu'elle soit installée à l'abri de la pluie et que les insectes autochtones puissent s'en échapper.

Bien conscientes que le succès de ces actions dépendra de la rigueur avec laquelle elles sont appliquées, les communes en liaison avec la Ccoppaq, préparent pour 2015 un plan d'actions qui devrait comprendre :

- l'enregistrement à la mairie (pour transmission à la FDGDON) de toutes déclarations de découverte de nid ;

- la désignation d'un interlocuteur expert (référént) par commune, qui sera chargé après formation, d'aller sur site, de rassurer les gens, de (faire) détruire le nid déclaré...

Michel Riouat a bien voulu accepté cette tâche pour Bannalec.

- un soutien public à la destruction des nids sur propriétés privées.

Le dispositif de mesures qui est encore à préciser, fera l'objet de prochaines communications. A suivre de près donc...



**Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)**



**Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)**

LIBERTÉ
EGALITÉ
ACCESSIBILITÉ



Accessibilité Un engagement, un devoir

Il est si aisé et naturel de traverser une route, en jetant brièvement un œil de chaque côté, de courir sur un chemin caillouteux, de se rendre à un concert ou un spectacle et d'en savourer toutes les merveilles, de s'extasier devant la magie et la beauté que nous offrent si régulièrement la nature et la vie. Pour beaucoup, c'est si simple et évident.

Pour d'autres, dès le réveil, c'est un véritable parcours du combattant qui commence, une lutte perpétuelle, dans les gestes les plus ordinaires du quotidien, puis, sur le chemin du travail, dans les transports, sur la route, ensuite la place handicapée occupée devant le magasin, deux marches pour y entrer, attendre dehors, que le commerçant vienne ouvrir et apporter son aide pour entrer...

Il était donc primordial que les instances dirigeantes s'interrogent et décident de créer la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, cette loi aux 101 articles qui introduit pour la première fois dans le code du droit social et des familles, une définition du handicap inspirée de la classification internationale du handicap.

Différents critères d'accessibilité ainsi que des délais de mise en conformité furent redéfinis. Les établissements recevant du public (les ERP) et les transports collectifs disposent de dix années pour se mettre en conformité avec la loi. Les textes imposent donc aussi aux communes cette mise aux normes d'accessibilité.

Ainsi, sur Bannalec, les diagnostics de la voirie, des aménagements des espaces publics ainsi que des ERP, requis par la loi, ont été établis dans les délais. Une commission communale d'accessibilité va être créée dès le début de la nouvelle année 2015. Un inventaire de tous les bâtiments communaux a été réalisé et, suite à cette étude, des demandes d'échéanciers pour des travaux de mise aux normes au-delà de la date du 31 décembre 2014 ont été déposées auprès des instances compétentes. Il s'agit de la Direction Départementale des Ter-

ritoires et de la Mer (DDTM), ainsi que des demandes de dérogation pour impossibilité de mise aux normes. Les dossiers ont été étudiés et validés en novembre par la commission départementale d'accessibilité à Quimper. Ces démarches ont aussi été engagées par nombre de commerçants bannalécois désirant rendre leurs commerces accessibles et s'interrogeant sur la manière d'y parvenir.

Chacun est conscient de l'ampleur de la tâche, des sommes faramineuses nécessaires à l'élaboration de certains de ces projets. Il est nécessaire et important de noter que depuis quelques années déjà, les normes d'accessibilité lors de tous nouveaux travaux effectués sur la voirie et les bâtiments communaux de Bannalec sont prises en compte.

Alors, petit à petit et au fil des futurs chantiers, la démarche se poursuit, en respect strict des engagements pris, poussés par cette volonté et cet immense désir que chacun puisse trouver sa place et vivre le plus sereinement possible dans la commune.

Le handicap qu'il soit éphémère ou permanent peut malheureusement et à n'importe quel moment de nos vies, devenir notre quotidien et celui de nos familles.

Transition énergétique Bannalec investit dans un réseau de chaleur bois



La ville a décidé de se doter d'une chaudière de 500 KW à bois déchiqueté, reliée à un réseau de chaleur qui alimentera en chauffage et en eau chaude l'EHPAD, l'école Notre Dame, l'école primaire publique Mona Ozouf, la mairie et le collège Jean Jaurès.

Dans un contexte de réchauffement climatique et de transition énergétique, le Bois Energie, ressource renouvelable, disponible localement à un coût maîtrisé, neutre en CO2, constitue une alternative intéressante aux énergies fossiles. Notre territoire possède cette ressource en quantité suffisante et peu utilisée. L'exploitation de la ressource locale en assurant sa pérennité permet à la filière bois énergie de représenter un vecteur de développement économique local.

Le coût du Mégawatt.Heure (Mwh) calorifique du bois déchiqueté est nettement inférieur à celui des énergies fossiles, gaz ou fuel, et l'investissement partiellement amortissable sur l'énergie vendue occasionnera peu de charges supplémentaires pour la commune.

Cet équipement, qui était un engagement de la campagne municipale, constitue un choix politique d'autonomie énergétique envers les énergies fossiles, et une contribution adaptée à la lutte contre le réchauffement climatique, conforme aux décisions du Grenelle de l'environnement.

Mutualisation des services

Le Pays de Quimperlé avance ensemble

La loi du 16 décembre 2010 a rendu obligatoire l'élaboration d'un schéma de mutualisation du bloc intercommunal (communes et intercommunalités) et ce, dans l'année suivant le renouvellement des assemblées.

Ce processus se fait dans un souci d'économies d'échelle et de rationalisation de l'action publique, alors que le paysage français est caractérisé par le «mille-feuille» administratif.

Le rapport rendu à la Cocopaq souligne la diversité des actions de mutualisation : elle peut porter sur des services ou des biens, sur l'optimisation des moyens, sur l'expertise (notamment sur les opérations complexes : marchés publics, gestion des carrières, urbanisme et droit des sols...), sur la solidarité (renforcement du maillage du territoire).

Dans ses formes juridiques, la mutualisation peut passer par plusieurs voies conventionnelles : la prestation de service, l'entente, la mise à disposition, les services communs.

Suite aux entretiens, les 16 maires proposent un premier dispositif à plusieurs niveaux :

- Niveau de priorité n°1 (réalisation à court terme) : instruction des autorisations d'urbanisme, programmation / ingénierie de travaux
- Niveau de priorité n°2 : marchés publics, groupement d'achats, expertise juridique, maintenance informatique.
- Niveau de priorité n°3 : prévention et santé au travail, garage mutualisé ville centre / Cocopaq.

Lors du conseil communautaire du 13 novembre, les élus ont adopté à l'unanimité ce projet de schéma de mutualisation. Il a ensuite été transmis aux 16 communes. En mars, suite à l'avis de tous les conseils municipaux, le schéma sera définitivement approuvé par le conseil communautaire.

Bannalec, a été la première commune à le voter. A l'unanimité.

Déchets médicaux piquants, coupants et tranchants

À déposer en pharmacie

Les déchèteries ne reprennent plus les DASRI (Déchet d'Activité de Soins à Risques Infectieux). Ces déchets sont produits par des patients qui s'administrent par leurs propres moyens un traitement médical et/ou réalisent de l'auto-surveillance en dehors de structure de soins et sans l'intervention d'un professionnel de santé.

DASTRI est l'éco-organisme qui prend en charge l'obligation de collecter et de traiter ces déchets. Cette obligation ne concerne que les produits piquants, coupants, tranchants, produits par les patients en auto traitement.

Les DASRI ne sont donc plus repris dans les déchèteries. Vous devez à présent les apporter dans les officines de pharmacies déclarées comme point de collecte auprès de l'Eco-organisme Cela vous permettra de reprendre une boîte jaune en déposant la pleine.

Où trouver une pharmacie qui participe à la filière ?

Toutes les informations sur : www.dastri.fr

Les informations seront aussi disponibles en mairie.

Infrastructures sportives

La piste d'athlétisme

La tradition athlétique de Bannalec se perpétue grâce au dynamisme de l'équipe dirigeante de l'US Bannalec. Le club compte 180 licenciés et est devenu, en termes quantitatif et qualitatif, le 8^e club du Finistère. La question d'une restructuration des infrastructures se pose donc puisque l'actuelle piste en cendrée ne permet plus à ce club, fédérant pourtant toutes les communes de la Cocopaq, d'organiser des compétitions : l'USB demeure le dernier club dans ce cas.

Une équipe d'élus de la commune menée par le maire Yves André, accompagnée des dirigeants de l'USB, s'est déplacée sur trois sites du département pour étudier le coût et la faisabilité d'une piste synthétique à Bannalec.



A Landerneau (ville de 15 000 habitants), une piste en Mondo (synthétique utilisé aux JO) de 6 couloirs, a été construite avec un terrain de lancer annexe et des aires de sauts excentrés.

A Saint Renan, ville proche de Brest (8 000 habitants), un terrain exclusivement réservé à l'athlétisme, avec tribune, piste de 8 couloirs en tartan, synthétique plus élastique mais de résistance équivalente, aura coûté moins cher.

Le stade de Plouzané a particulièrement attiré l'attention des visiteurs. Le terrain central de sports collectifs, comme à Bannalec, comporte une déclinaison, d'environ un mètre, sur sa longueur. La piste en tartan est, elle, par contre, parfaitement horizontale. Seul un aménagement des espaces derrière les buts a été nécessaire pour qu'athlétisme et football se côtoient. Si un tel projet se réalise sur Bannalec, le terrain de football actuel ne serait pas refait.

Affaire à suivre...

Bannalec Sénégal

Une voyage en préparation pour 2015

L'association Bannalec Sénégal a été créée en janvier 2003 sous l'impulsion d'un groupe d'étudiants bénévoles de Bannalec et des environs, âgés de 16 à 20 ans. Elle a pour objet d'instaurer un partenariat avec les jeunes sénégalais (échanges culturels, aide matérielle, etc..).



Les précédents déplacements ont permis d'établir des liens durables avec des partenaires sénégalais (La cabane (école), le groupement des femmes, l'ASC Dagoudane (club de foot), le dispensaire de santé-maternité, le collège élémentaire de M'Bodienne) et de mieux appréhender les besoins locaux.

Nous avons 2 nouveaux partenaires qui sont l'école d'intégration Pikine 7 et la Maison Rose (accueil des mères avec leurs enfants).



Au Sénégal pendant l'été 2015

Forts de l'expérience de trois voyages qui se sont déroulés en 2003, 2007 et 2011, l'ensemble des bénévoles est à pied d'œuvre afin de préparer un nouveau voyage pour l'été 2015.

Pour cela, différentes actions sont prévues sur la commune de Bannalec : vente de calendriers, la journée sénégalaise, une randonnée... A travers ces événements, le but de l'association est également de faire découvrir la culture sénégalaise.

La préparation d'un voyage au Sénégal est très minutieuse et demande beaucoup de temps: « on établit (et non réalise) le programme avant de partir. Nous sommes très attendus là-bas. La dernière fois, nous avons contribué à rénover l'école, distribuer du matériel scolaire

et organiser des animations avec les enfants », souligne Morgane, membre de l'association. Pour la préparation du voyage, « chacun peut nous aider en nous permettant de récupérer du matériel que les membres emmèneront au Sénégal ».

Matériel médical, informatique, jouets...

Nous recherchons du matériel médical : déambulateurs, lits médicalisés, matelas, fauteuils pour un dispensaire. Et également du matériel administratif (ordinateurs, imprimantes, scanner, photocopieuses, fauteuils de bureaux etc..) pour la Cabane, ainsi que des jeux de puériculture, de jouets d'éveil, de vêtements d'enfants (âge 0-7 ans) pour la Maison Rose.



Si vous souhaitez donner du matériel à l'association, vous pouvez contacter **Aela Cottier-Garin** au **06 82 34 87 95**, ou nous joindre par mail à **bannalecsenegal@gmail.com**
Le site internet : **Bannalec-senegal.fr**
et le groupe **Facebook Bannalec-sénégal-solidarité-jeunes**.

Téléthon, collecte alimentaire Une forte mobilisation



Encore une fois, Bannalec s'est fortement mobilisé pour le **Téléthon** le 6 décembre dernier. Bal country, quizz, vente d'huîtres, de livres, de gâteaux, de fleurs, de bonnets (photo ci-dessus), circuit pour la marche... Cette forte mobilisation a permis de franchir le seuil des 10 000 euros (10 924,84 € exactement, contre 9879,15 € en 2013).

La collecte alimentaire a eu lieu les 28 et 29 novembre. La solidarité des Bannalécois est toujours bien présente et a permis de récolter 1 462 kg de denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien.

Ces produits sont redistribués aux personnes les plus démunies de la commune.

Bravo à ■■■■

Pauline Le Berre (judo)



Pauline Le Berre est la seule Finistérienne à s'être qualifiée pour les championnats de France de judo qui se sont déroulés début novembre à Villebon-sur-Yvette :

« C'était une très belle expérience, les meilleurs judokas français étaient réunis. Forcément très enrichissant. Je pense que cette expérience va me servir pour l'avenir. En tout cas, ça me donne envie d'y retourner ! »

Pik Team Amazones

Sophie Riouat, Maëva Parent et Pauline Guégan

Seul Raid Nature 100 % féminin, le 13^{ème} Raid l'Arbre Vert Amazones s'est déroulé du 17 au 24 novembre au Cambodge. Par équipe de 3, les participantes enchaînent pendant 5 jours des épreuves de course à pieds, VTT, canoë, course d'orientation... Les concurrentes sont en immersion totale dans la nature dans les plus beaux endroits de la planète.

Après la Guyane, le Kenya, la Malaisie, l'île de la Réunion... C'est donc au Cambodge que le Raid 2014 s'est déroulé.

Après une préparation très sérieuse, l'équipe bannalécoise Pik Team Amazones, composée de Sophie Riouat, Maëva Parent et Pauline Guégan, est allée au bout de son effort, se classant 53^{ème} sur 86 équipes au départ, à 2 heures 52 minutes des gagnantes, les Raideuses de Lavallois.



Merci Joël !

Le 25 octobre dernier, Joël Guillou a reçu la médaille de la ligue de Bretagne de Football, ainsi que l'assiette de la commune de Bannalec.



Ces deux distinctions viennent saluer 48 années d'engagement au sein du club local de football, la Fleur de Genêt, ses 2 années à Nevers (service militaire), et les 5 années à l'AS Kernevel.

Très ému, il a retracé son parcours dans le football, débuté à l'âge de treize ans. Il a tenu à saluer toutes celles et ceux qui ont marqué son engagement.

Ses meilleurs souvenirs: *la montée en DHR à Landelau avec Magueye Sow en tant qu'entraîneur, sous la présidence de Bernard Nestour ainsi que ses années passées avec les jeunes.*

JANVIER

- Samedi 3 Vœux du Maire (J. Moulin)
- Vendredi 9 Don du sang (J. Moulin)
- Soirée crêpes de l'école de foot de la Fleur de Genêt (J. Moulin)
- Dimanche 11 Loto du Club de tennis de table (J. Moulin)
- Vendredi 16 Galette des rois du Comité de Ste Anne (J. Moulin)
- Samedi 17 Galette des rois du club gymnique (J. Moulin)
- Dimanche 18 Assemblée générale de l'Ensemble folklorique (J. Moulin)
- 1^{ère} journée du challenge d'hiver de pétanque (boulodrome)
- Samedi 24 2^{ème} journée du challenge d'hiver de pétanque (boulodrome)
- Cérémonie de l'Ensemble folklorique pour la demoiselle d'honneur (J. Moulin)
- Dimanche 25 Fest deiz du comité de Trébalay (salle J. Moulin)

FÉVRIER

- Jeudi 5 Assemblée générale et repas du club de loisirs
- Vendredi 6 Loto du Club des pétanqueurs (salle J. Moulin)
- Samedi 7 Tournoi de foot boules par le HBCB (complexe Boëdec)
- Dimanche 8 Kig ar farz de l'Ensemble Folklorique (salle J. Moulin).
- Dimanche 15 Troc et Puces de l'école Notre-Dame (salle J. Moulin)
- Dimanche 22 Foire informatique du club L'@ssourie (salle J. Moulin)
- Samedi 28 Bal masqué des parents d'élèves des écoles publiques (J.Moulin)

MARS

- Dimanche 1^{er} Théâtre de la troupe Comedia, par l'Amicale Laïque (J. Moulin)
- Mercredi 4 Semaine de la petite enfance : spectacle *Ma forêt* (J. Moulin)
- Samedi 7 Fest-noz pilhou du Comité de soutien à Diwan (salle J.Moulin)
- Mercredi 11 Semaine de la petite enfance : spectacle *L'avoir* (J. Moulin)
- Samedi 14 Théâtre par la troupe Entracte (J. Moulin)
- Dimanche 15 Bourse vêtements, jouets et puériculture de la crèche Point Virgule (J. Moulin)
- Mardi 17 Semaine de la petite enfance : spectacle *Enchantés* (J.Moulin)
- Jeudi 20 Repas du Club de loisirs (salle J. Moulin)
- Samedi 21 Grand quizz du Comité de jumelage Banaleg-Irland (J. Moulin)
- Mini compétitions du club gymnique (complexe P. Boëdec)
- Auditions de printemps Espace musique (Ti Laouen)
- Lundi 23 Don du sang
- Samedi 28 Bal country des Pep's Sun Country Line (J. Moulin)
- Dimanche 29 Projection publique de photos par Passé composé (J. Moulin)

AVRIL

- Samedi 4 Tournoi de fléchettes des Titous Darts (salle J. Moulin)
- Chasse à l'œuf des parents d'élèves des écoles publiques (EHPAD)
- Samedi 11 Auditions de chant Espace Musique (Ti Laouen)
- Dimanche 12 Vide dressing de la crèche Point Virgule (J. Moulin)
- Lundi 13 Clôture des Journées de la guitare – Réseau des écoles de musique de la Cocopaq (Ti Laouen)
- Dimanche 19 Vide grenier des Parents d'élèves des écoles publiques (espace A. Duval)
- Dimanche 26 Manifestation de l'U.C.A.B (J. Moulin)

Gros plan sur

Les spectacles chez l'habitant

La municipalité avait souhaité proposer une nouvelle offre de spectacles en 2014 : faire venir des artistes gratuitement chez des particuliers.

Ces spectacles sont ouverts à tous mais sur inscription à la mairie du fait de l'espace plus restreint chez l'habitant. La prestation est souvent donnée dans la salle à manger de l'hôte dont l'adresse reste confidentielle jusqu'à l'inscription.

Les annonces paraissent dans la presse. La seule obligation est d'apporter de quoi partager un grignotage après le spectacle.

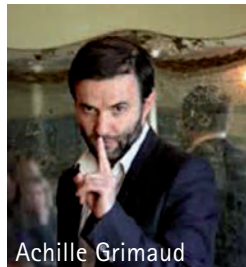
Ainsi en 2014, trois spectacles ont été donnés dans ce cadre plus intimiste :

Ligne de mire, conté par Achille Grimaud, vendredi 26 février 2014 à 19 h ;

Contes du pays Koussou'M, par Gwen Le Doré, vendredi 25 juillet 2014 à 19h ;

Lecture de lettres d'artistes de la collection du musée de Pont Aven, par Fred Nantel, vendredi 24 octobre 2014 à 19h.

Trois nouveaux spectacles seront proposés en 2015 : avis aux amateurs hôtes et spectateurs...



Achille Grimaud



Gwen Le Doré



Fred Nantel

Médiathèque

Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public

MARDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
	10h - 12h	10h - 12h	10h - 12h
15h 30 - 18h30	14h - 18h30	15h 30 - 18h	14h - 17h

Nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2015

Les abonnements Livres-Revues-CD-DVD et Livres-Revues ne sont plus différenciés :

Abonnement adulte : 16 €

Abonnement famille : 20 €

Abonnement enfant scolaire (moins de 18 ans) ou étudiant : gratuit (depuis le 1^{er} janvier 2014)

NOUVEAU Abonnement demandeur d'emploi, RSA : **gratuit**

Retrouvez la programmation des événements sur :

mediathequebannalec.blogspot.fr (ou par téléphone au 02 98 35 40 50)

Pensez aussi à consulter le portail : www.matilin.cocopaq.com

LES EXPOSITIONS au centre culturel Michel Thersiquel

● Du 6 janvier au 22 février

Six ans de mandat et de dessin

Dessins d'Arnaud Taëron



Une galerie de portraits crayonnés, des personnages créés au hasard des rencontres et des lieux, des idées et des inspirations saisies au vol, des histoires inédites.

Je crée mes personnages au hasard des rencontres et des lieux. Albert Camus disait que « créer, c'est vivre deux fois. »

Alors pourquoi pas, par tranches, imaginer la vie des autres...

● Du 3 mars au 25 avril

Transparences

Verre, papier, photographies, techniques mixtes



Julie Garcia, Masae Robo, Véronique Sézap

Julie Garcia

Elle aime la transparence, les mélanges et les matières. L'artiste invite à un voyage dans le temps à travers ses créations. Le temps, un thème qui lui est cher.

Masae Robo

Créations en papier tout en douceur.

Véronique Sézap

Poète et plasticienne.

Fondatrice des éditions Mona Kerloff